

**INFOS BRÈVES**

Au travers des messages déposés dans ma boîte à lettres ou sur le site internet de la Commune, des citoyens du village me font part de l'inefficacité des personnels techniques affectés à l'entretien de l'espace communal. Etant au contact quotidien avec ces agents, je considère ces jugements injustes.

Certains m'en reprochent le nombre. Je me permets de vous préciser qu'à ce jour il y a 2 agents titulaires et 7 en contrats aidés à 20 heures par semaine et qui eux aussi, ont droit à des vacances.

Il convient toutefois de rappeler que depuis le début de cette année, la salle Léo Lagrange a été totalement refaite (plafond – électricité – peinture), l'intérieur de la Chapelle Rue Victor Hugo a été rénové, une salle de classe de l'école primaire a été repeinte. A l'école maternelle divers travaux ont été également réalisés auxquels il convient d'ajouter toutes les interventions d'entretien courant et quotidien.

Si aujourd'hui des travaux d'espaces verts ne sont pas totalement à jour, cela est essentiellement dû au retard pris à cause d'un printemps et d'un début d'été pluvieux. Mais aussi à un surcroît d'espaces à entretenir. Le cimetière est l'exemple le plus criant. Je me souviens pour avoir assisté à la réunion de présentation de ce projet en 2013, d'avoir interrogé la paysagiste sur le travail qu'allait engendrer la création de tels espaces verts. Les personnes qui étaient présentes s'en souviennent peut-être.

Aujourd'hui avec les nouvelles dispositions concernant l'interdiction d'emploi des pesticides, la tâche n'est pas facilitée.

Il convient toutefois de rappeler que réglementairement l'entretien des espaces dits « inter tombes » est à la charge des concessionnaires des terrains affectés à la sépulture.

Pour la Rue de l'Eglise (tronçon récemment refait), les travaux n'ont pas encore été réceptionnés et là les engazonnements ne sont pas acceptables.

Des interventions qui sont également chronophages : les aides que nous apportons aux associations lors de l'organisation de leurs manifestations (déplacement de matériel – installation de tonnelles...).

Nous nous étions engagés pour ces aides et nous les respectons.

Toutes les critiques sont difficilement acceptables. Elles ne feront pas avancer les choses mais bien au contraire elles risquent de démobiliser ceux qui ont envie de faire.

Soyons solidaires et respectueux vis-à-vis de ceux qui oeuvrent avec leurs moyens au bien être de notre village.

VIE LOCALE

Inscription sur les listes électorales : En 2017 se déroulera l'élection Présidentielle (les 23 avril et 07 mai) – les élections législatives (les 11 et 18 juin) et les élections sénatoriales (le 24 septembre).

Si vous désirez voter pour ces différents scrutins, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de la Commune. Pour ce faire, il faut vous rendre en Mairie muni(e) des documents suivants : pièce d'identité valide + justificatif de domicile de moins de 3 mois ou éventuellement transmettre par courrier ces documents accompagnés d'un formulaire d'inscription téléchargeable sur www.service-public.fr.

Travaux à la Chapelle de Notre-Dame du Salut

À l'initiative des responsables de la Paroisse et de la Chapelle, une collecte a été organisée afin de participer aux frais de restauration de l'intérieur de ce lieu.

Ces dons ont rapporté la somme de 260 €.

Que les initiateurs de cette démarche ainsi que les donateurs soient cordialement et sincèrement remerciés.

Manifestations de septembre et octobre 2016

- 01 septembre – Salle Léo Lagrange à 18 H : réunion d'informations concernant les travaux entrepris Rue du Huit Mai 45

- 08 septembre – Salle Léo Lagrange à 18 H 30 : dans le cadre du concept « participation citoyenne » une réunion d'informations est organisée à l'attention des référents

- 25 septembre : à 10 H baptême moto organisé par l'association Family Bike Moto Club suivi à 12 H d'un repas organisé au Foyer Rural par l'association « Les Z'Amis de Viesly » (inscription jusqu'au 19 septembre au 03.27.75.81.17)

- 1^{er} octobre : repas organisé par le Tennis de Table au Foyer Rural – renseignements au 03.27.75.92.18

- 08 octobre : soirée couscous au Foyer Rural organisée par Family Bike Moto Club (inscriptions au 06.22.58.20.03 ou 06.25.00.52.26)

- 15 octobre : Nuit des bibliothécaires

- 16 octobre : brocante organisée par l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers – inscriptions au 03.27.75.01.46

Initiation à l'informatique

Une initiation à l'informatique est prévue dans les locaux de la bibliothèque dès octobre prochain. Elle sera ouverte aux personnes désireuses de se former de façon basique aux nouvelles techniques de communication. Cette initiation sera réalisée par Monsieur HERIN aux jour et heures restant à définir. Une réunion d'informations se fera le jeudi 29 septembre à 18 H 00 à la bibliothèque.

Adhésions 2016-2017 aux associations vieslysiennes

Vous désirez vous inscrire aux activités proposées par les associations actives de la Commune, vous trouverez ci-dessous leurs coordonnées :

Vivre Ensemble	03.27.75.07.17
Les Z'Amis de Viesly	03.27.75.81.17
Aglaé au Fil du Temps	03.27.85.61.85
Le Sport au Féminin	03.27.85.65.70
Le Tennis de Table	03.27.75.92.18
US Viesly	06.30.51.68.98
Les Oxilys	06.82.97.30.21
K- Dance	07.68.46.84.40 ou 07.82.64.20.87
Family Bike Moto Club	06.22.58.20.03
Viesly Animation	06.17.98.16.87
Club de Cyclo	06.89.38.84.50

Très cordialement

Le Maire